

aussi satisfaisantes et laissent ent'evolr un aussi bel avenir qu'en cette année 1904, où nous admettons volontiers que nous avons perçu \$7.58 par tête ? C'est là le genre d'argumentation qui forme toute la trame du discours de mon honorable ami. Il prétend que l'augmentation du chiffre de la taxe est une preuve que le peuple est taxé de façon onéreuse. Je nie cela absolument, et je dis au contraire qu'il faut voir là des signes manifestes de prospérité. Et bien loin de le regretter, nous devrions nous réjouir que les jours sombres de 1895, où on ne payait que \$3.50 par tête, sont maintenant chose du passé.

Il y a encore un autre aspect de la situation que j'aimerais à vous soumettre. Mon honorable ami fait remarquer que le montant de la taxe par tête perçu par le gouvernement conservateur était moins élevé que le montant que nous avons nous-mêmes perçu. Nous l'admettons franchement, et nous en avons donné les raisons. Mais il y a encore une autre raison à donner. Si nous avions suivi la même politique que nos prédécesseurs, en des conjonctures fort importantes, nous aurions pu nous tirer d'affaires avec moins d'argent. Nos prédécesseurs ont perçu moins d'argent par tête, mais ils ont chargé le pays d'une dette énorme. Ils ont grossi énormément le chiffre de notre dette, et nous ont laissé cela à titre d'héritage comme pour nous empêcher d'être trop prospères. Ce n'est pas ce que nous avons fait. Au meilleur de notre connaissance, nous n'avons pas ajouté un seul dollar à la dette publique du Canada.

Les chiffres donnés dans le discours du budget ne sont pas déflnitifs. Mais, en tant que nous puissions juger jusqu'à présent, nous croyons qu'on pourra constater à la fin de l'année, quand tous les comptes seront mis au net, que durant les huit années de notre administration, nous n'avons rien ajouté à la dette publique. Or, s'il y a eu quelque chose, ce doit être insignifiant. Serait-il juste, vraiment, d'établir une comparaison entre le record d'un gouvernement qui, sur ses revenus, trouve moyen d'exécuter d'immenses travaux publics, et le record d'un gouvernement qui, il est vrai, a perçu moins de taxes, mais nous a imposé des charges dont nous ne sommes pas prêts de voir la fin ? Si le gouvernement conservateur s'était soutenu lui-même, il lui aurait fallu augmenter les taxes dans des proportions énormes. Je ne prétends pas que nos prédécesseurs auraient dû imposer assez de taxes pour payer toutes leurs dépenses. Ils ont peut-être été fort sages de ne pas le faire. Mais ils ne doivent pas se faire gloire de ne pas avoir augmenté les taxes davantage, quand ce qu'ils ont fait a été, en réalité, de grossir le chiffre de la dette publique dans d'énormes proportions.

Ce gouvernement, nous dit-on encore, a jeté l'argent par les fenêtres. Nous admettons avoir agi envers le pays avec libéralité. Il y a eu, de toute nécessité, augmen-

tation des dépenses dans toutes les branches de l'administration d'un grand pays comme le nôtre, aussi que pour les subventions de chemins de fer et les travaux publics. Il serait certes étrange qu'on pût administrer un pays, dans une époque de progrès comme celle que nous traversons, sans qu'il y ait augmentation des dépenses dans tous les départements. Nous avons dépensé de l'argent pour nos chemins de fer, nos canaux, nos grands travaux publics ; nous avons payé les frais de l'envoi de troupes dans l'Afrique du sud ; nous avons payé toutes les dépenses ordinaires, toutes les dépenses spéciales, toutes les dépenses à compte du capital. Nous avons payé des primes, des subventions à nos chemins de fer, c'est-à-dire en réalité tout ce qu'on peut imaginer, et nous avons payé tout cela à même les taxes dont a parlé mon honorable ami. Et, à la fin de ces huit années de notre administration, nous pouvons démontrer qu'alors que la dette publique, en 1896, représentait \$50.61 par tête, elle ne représente plus aujourd'hui que \$46.31 par tête. Ainsi, je viens d'établir que l'augmentation des taxes dont parle mon honorable ami n'est pas notre chose, en réalité, que l'augmentation du volume d'argent que le public, ainsi que l'a fait remarquer le ministre des Finances, nous offre en toute générosité, en nous demandant de bien vouloir l'employer au mieux des intérêts de ce Dominion.

Mais, M. l'Orateur, le volume total des taxes n'est d'ancienne utilité pour les comparaisons qu'a voulu établir mon honorable ami, parce que, ainsi que je me suis efforcé de la faire voir, bien loin d'être un nul ce volume des taxes est au contraire une preuve de prospérité. Mais voyons, cependant, à rencontrer mon honorable ami sur ce terrain. Si on en excepte un ou deux item, qui appartiennent à la catégorie des articles de luxe, nous pouvons dire que nous avons réduit les taxes sur toute la ligne. Mon honorable ami peut examiner à la loupe, s'il le veut, tous les articles de notre tarif, et il s'apercevra que les item frappés d'une augmentation de droits sont fort clairsemés, et que ce sont là surtout des articles de luxe, alors qu'il y a eu partout une grande réduction sur tous les articles en général. Ces honorables messieurs nous ont accusé à diverses reprises de ne pas abaisser les droits de douane, et nous avons dû parcourir le tarif article par article afin de démontrer que nous avons au contraire opéré des réductions considérables. Mais considérons le total. En 1896, quand ce gouvernement est arrivé au pouvoir, les droits perçus sur les marchandises frappées de droits représentaient en moyenne 29.942 pour cent, alors qu'en 1903, qui est la dernière année où ces calculs ont pu être établis, ces mêmes droits représentaient 27.064 pour cent, soit une réduction de près de 3 pour cent.

M. CLANCY: Cela comprend la préférence.  
L'honorable M. FIELDING: Je parle des droits en général, sans m'occuper de la pro-